

## Cartographie non officielle et hypothétique sur la base du projet de guide méthodologique du ministère de de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP)

À titre de mandataire technique, la MRC de Vaudreuil-Soulanges fournit une cartographie non officielle et hypothétique aux municipalités riveraines de la rivière des Outaouais de la MRC pour le territoire à l'extérieur de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), plus précisément pour les secteurs de Rigaud et Pointe-Fortune, afin de leur permettre d'évaluer l'impact potentiel du cadre normatif des milieux hydriques sur leur territoire ([Projet de modernisation du cadre réglementaire en milieux hydriques, dont les zones inondables, et de l'encadrement des ouvrages de protection contre les inondations](#)). Cette cartographie s'appuie sur une interprétation préliminaire, élaborée et fournie par la CMM des nouvelles orientations méthodologiques gouvernementales, introduite dans le projet de règlement. Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette cartographie couvre donc les plans d'eau suivants :

- ✓ La rivière des Outaouais
- ✓ Lac des Deux-Montagnes

### NOTE TECHNIQUE

La mise à jour des analyses fréquentielles (cotes des crues de référence) a été produite par l'INRS pour le compte de la MRC.

Concernant la rivière des Outaouais, les débits de crue de référence ont été actualisés en 2022 et tiennent compte des facteurs de majoration ajoutés par le gouvernement et tel qu'interprétés par la CMM.

Ces facteurs visent à tenir compte :

- ✓ Des incertitudes liées aux changements climatiques (prévu par la loi), soit + 8 %
- ✓ De la non-atténuation des systèmes gérés (les barrages en amont de l'Outaouais), soit + 4 %

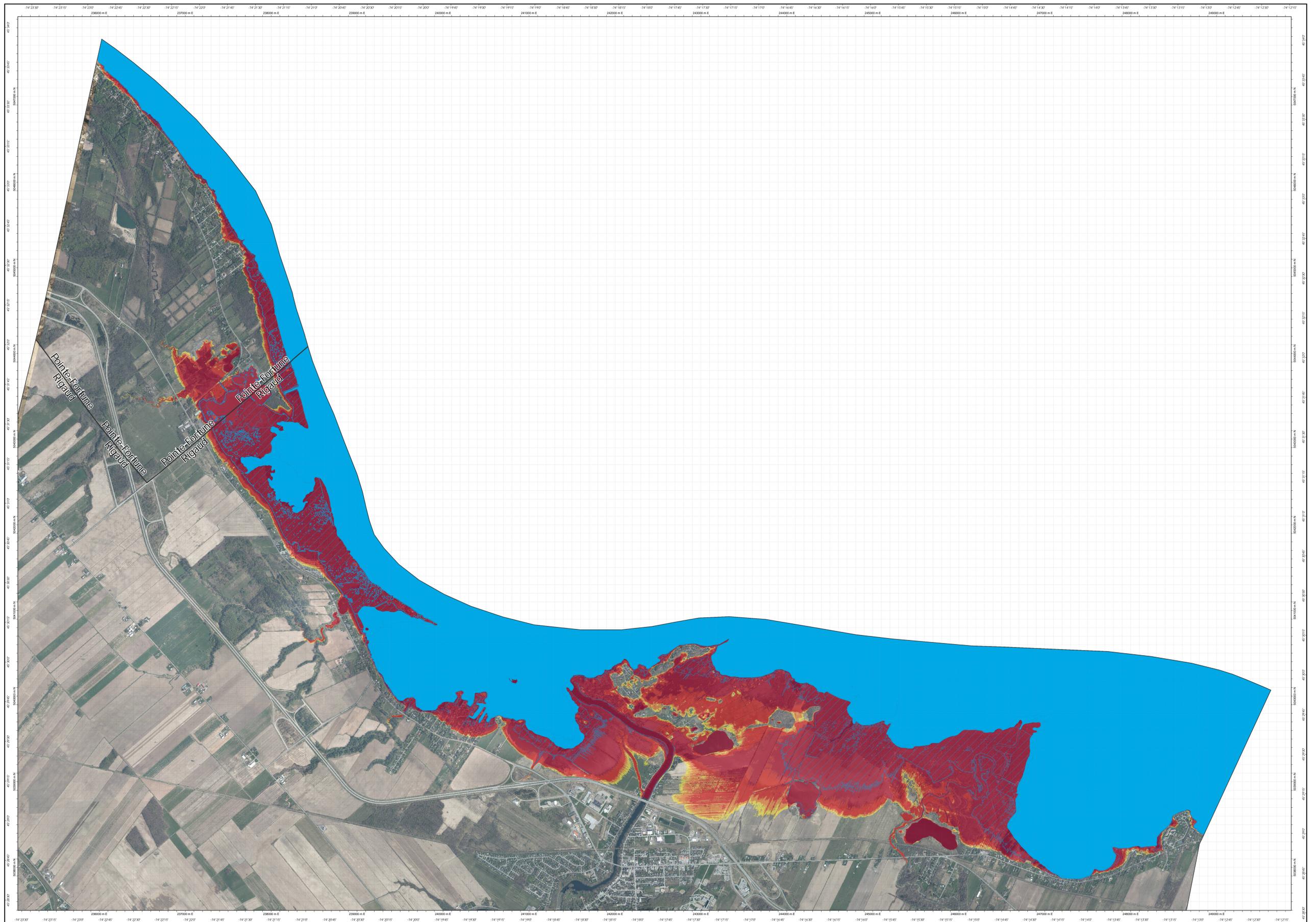
Une validation des zones inondables détachées (zones non « hydro connectées ») des cours d'eau principaux reste à faire.



La nouvelle cartographie doit être approuvée et diffusée par le gouvernement du Québec.

La MRC ne s'est pas engagée à réaliser elle-même la cartographie réglementaire de son territoire, laissant aux autorités supérieures (CMM, gouvernement du Québec) la responsabilité de confectionner les cartes.

Pour toutes questions concernant la réglementation en lien avec la cartographie, les cotes d'inondation et la gestion des zones inondables, des rives et du littoral, contactez l'équipe responsable au ministère de l'Environnement et de la Lutte aux changements climatiques (MELCC) à l'adresse suivante : [transition.rlzi@environnement.gouv.qc.ca](mailto:transition.rlzi@environnement.gouv.qc.ca).



Notice

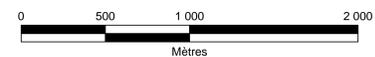
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.

- Hydrographie
- Intensité de l'aléa
- Faible
- Modérée
- Élevée
- Très élevée

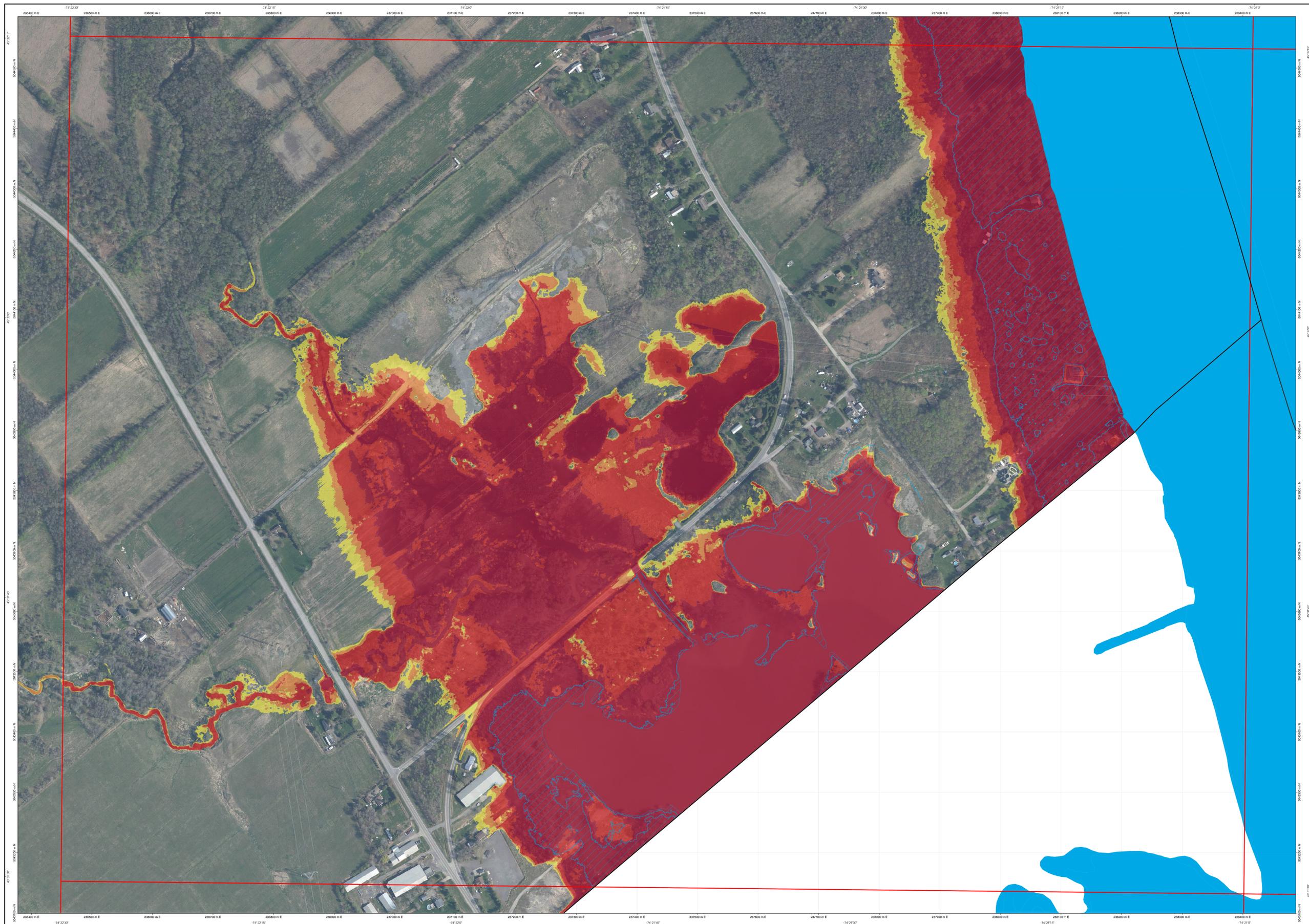
Pointe-Fortune  
Rigaud



Echelle de 1 : 14 044 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
 Système de coordonnées de référence: NAD83(CSR) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
 Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
 Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges



# Préliminaire - Nouvelles zones inondables



## Notice

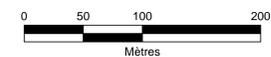
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

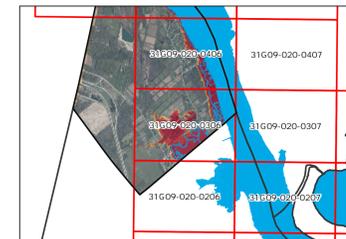
La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.

- Hydrographie
- Intensité de l'aléa**
- Faible
- Modérée
- Élevée
- Très élevée

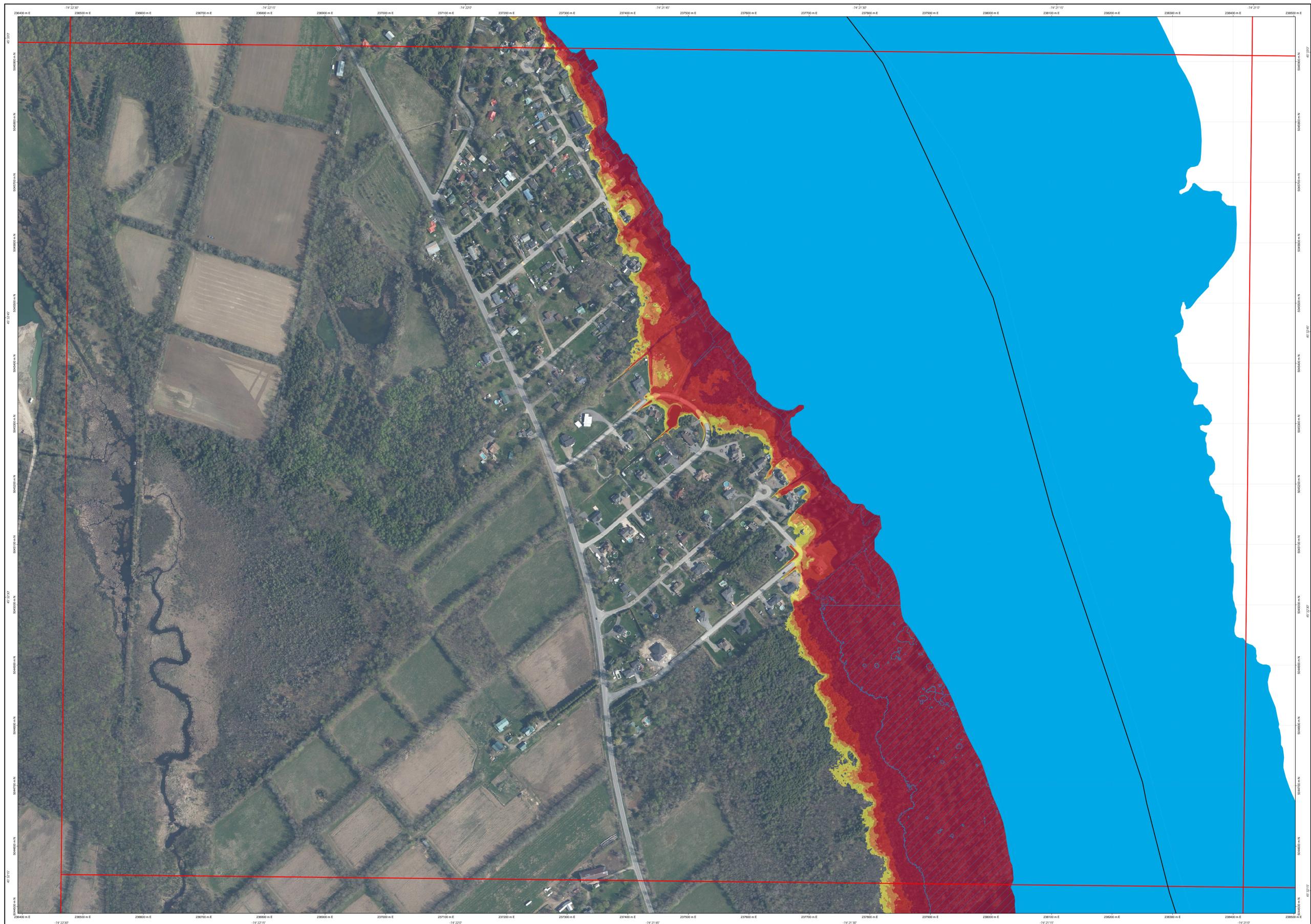
Pointe-Fortune  
31G09-020-0306



Echelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CRS) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges



# Préliminaire - Nouvelles zones inondables



## Notice

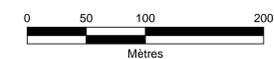
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

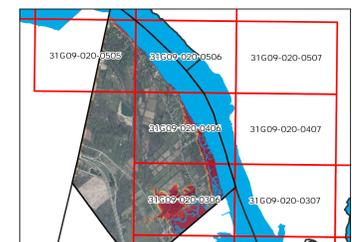
La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.



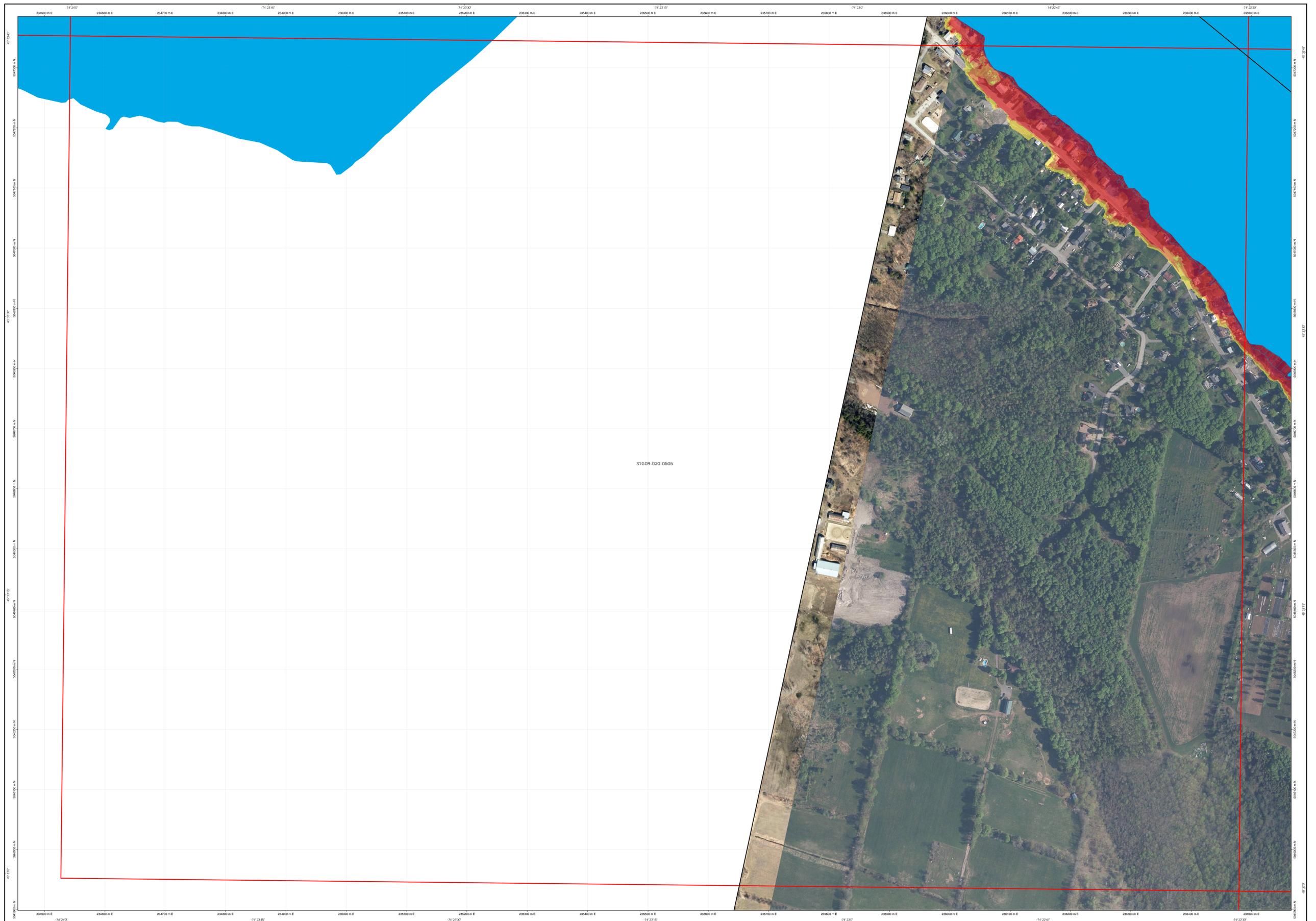
Pointe-Fortune  
31G09-020-0406



Echelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CSR) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges



# Préliminaire - Nouvelles zones inondables



31G09-020-0505

## Notice

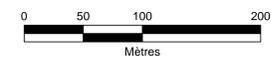
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.



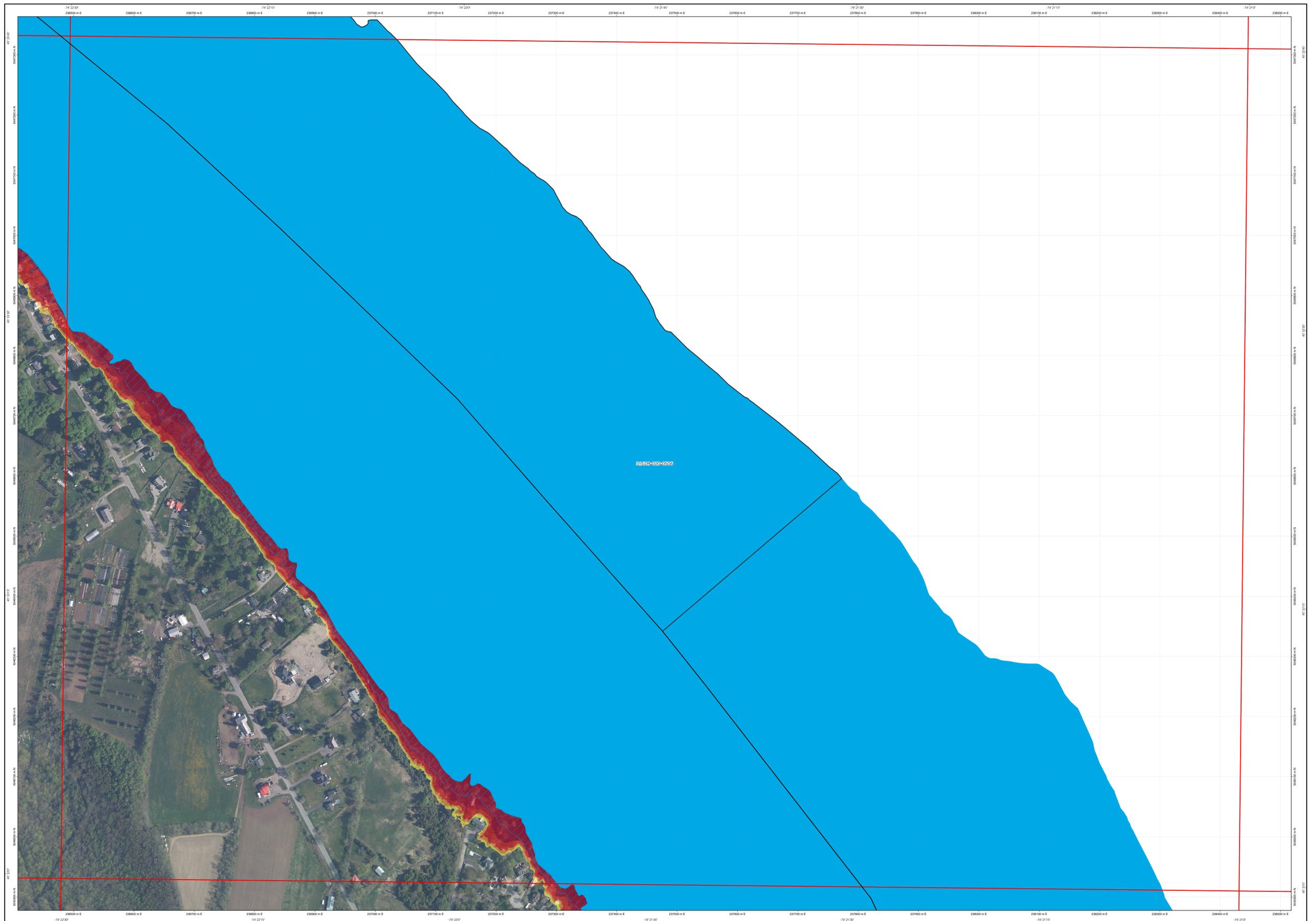
Pointe-Fortune  
31G09-020-0505



Echelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CRS) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges



# Préliminaire - Nouvelles zones inondables



## Notice

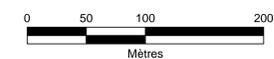
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

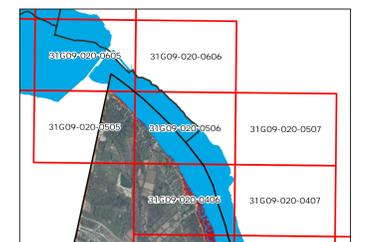
La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.

- Hydrographie
- Intensité de l'aléa
- Faible
- Modérée
- Élevée
- Très élevée

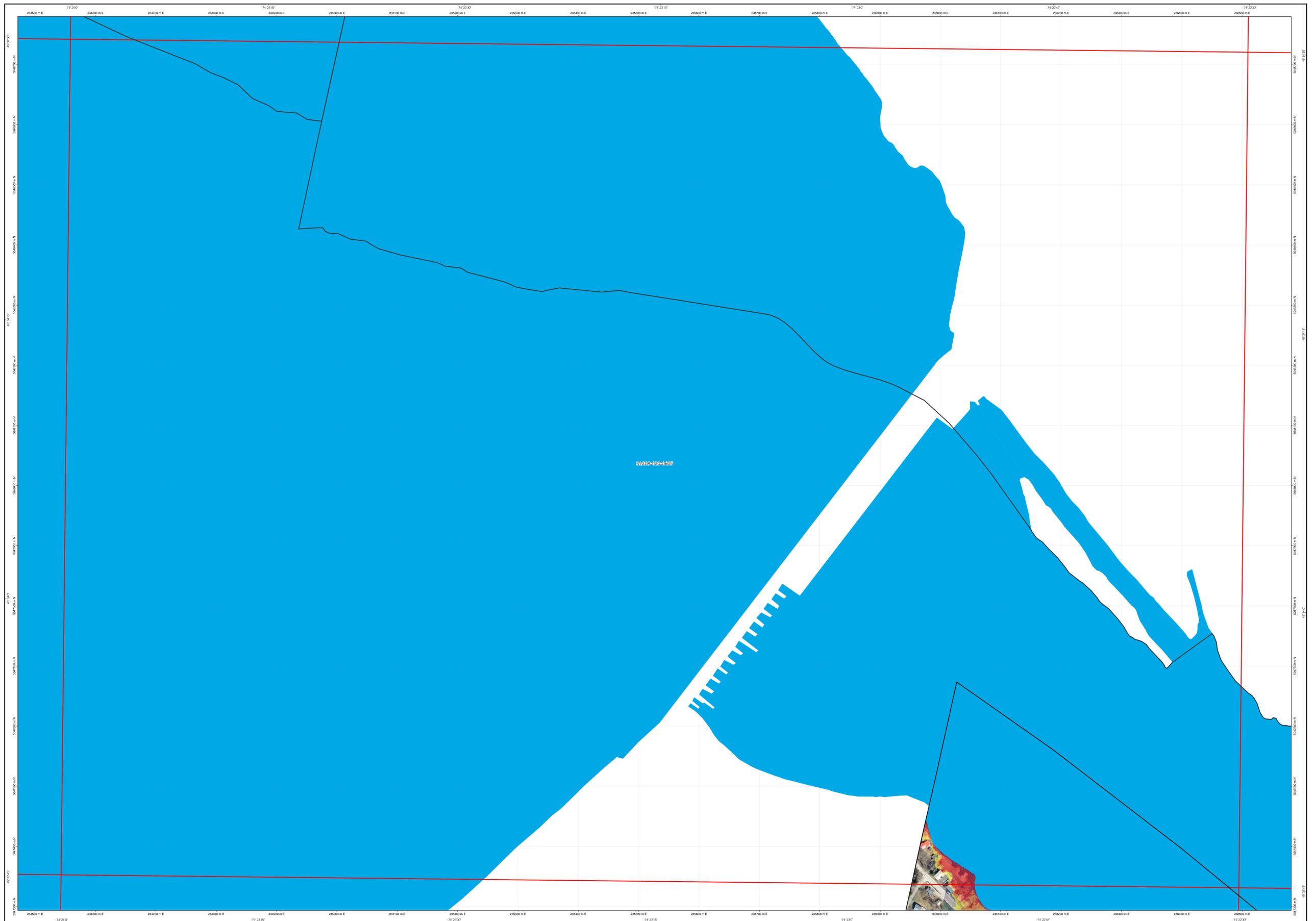
Pointe-Fortune  
31G09-020-0506



Échelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CSR) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges



# Préliminaire - Nouvelles zones inondables



## Notice

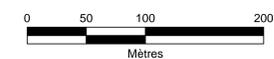
Ces interprétations n'engagent ni ne représentent la position des MRC. Il est important de rappeler que ces cartographies non officielles n'ont aucune valeur réglementaire ou légale, qu'elles sont fournies à titre informatif et qu'elles sont sujettes à des révisions ultérieures.

Cette carte représente l'intensité de l'inondation en fonction des zones de récurrence 20 ans, 100 ans et 350 ans et des valeurs de submersion telles qu'inférées des séries statistiques, modèles hydrologiques et modèles de terrain produits par la MRC de Vaudreuil-Soulanges dans le cadre d'un mandat confié à cet effet par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

La délimitation des valeurs d'intensité de l'aléa est une version préliminaire de l'application du Guide méthodologique applicable à l'établissement des zones inondables et de mobilité, volet technique et scientifique, produit par le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. La délimitation est susceptible d'être modifiée suivant les exigences méthodologiques définitives à être établies par le gouvernement.



Pointe-Fortune  
31G09-020-0605



Echelle de 1 : 2 000 pour le format d'impression ArchE (36" x 48")  
Système de coordonnées de référence: NAD83(CSR) MIM zone 8 (EPSG: 2950)  
Orthophotographie du printemps 2023. © GéoMnt, tous droits réservés, 2024  
Série de carte produite le 19 novembre 2024 par la MRC de Vaudreuil-Soulanges

